

Titre : ***Les nouveaux désobéissants : Citoyens ou hors-la-loi ?***

Col. La Bibliothèque du MAUSS, éd. Le Bord de l'eau, avril 2016, 156 p.

Auteur de l'ouvrage : Manuel CERVERA-MARZAL, enseignant à l'EHESS (l'ouvrage est une version allégée d'une partie de sa thèse de doctorat)

ZADistes, lanceurs d'alerte, etc., la contestation socio-économique prend depuis trente ans des formes qui s'écartent de celles légalement reconnues, et qui se nomment syndicalisme, grèves, manifestations, votes protestataires. L'essoufflement du répertoire contestataire classique, lié à la « domestication » de la contestation par le pouvoir étatique, conduit à un déplacement de la conflictualité sociale, vers des pratiques extralégales des luttes d'émancipation. L'ouvrage entend expliquer et comprendre les nouvelles formes de désobéissance civile, et examiner si, menaçant l'ordre établi, elles menacent de ce fait la démocratie, ou plutôt si elles lui donnent un nouveau souffle.

La première partie de l'ouvrage « *Ne plus s'excuser de désobéir* » définit d'abord ce qu'est cette désobéissance civile revendiquée par les nouveaux contestataires. C'est une action :

- politique parce qu'elle se veut collective,
- extra-légale parce que, en dehors du cadre légal existant, elle tend à son évolution,
- et surtout non-violente à l'égard des personnes physiques ; cette dernière particularité conduit l'auteur à présenter longuement la non-violence, sur le plan théorique comme sur le plan des pratiques sociales et politiques.

La désobéissance civile apparaît alors comme un moyen particulier de lutter de manière non-violente contre différentes formes de violence de, et dans, la société.

La deuxième partie « *La démocratie désobéissante* » positionne les attitudes de désobéissance civile au sein de la démocratie. Elles s'appuient sur un premier impératif de désacralisation des lois. Une société pourra transformer une loi jugée démocratiquement injuste, en ayant ainsi acquis une autonomie et une véritable capacité législative. Le « sentier de la justice » que suit la société est aussi un sentier vers une autonomie lucide. Les désobéissants civils revendiquent l'institution de nouvelles lois, et souhaitent participer de cette évolution.

L'auteur positionne l'attitude de désobéissance civile en opposition par rapport à l'anti-obéissance (« désobéir à toutes les lois ») et à l'alter-obéissance (se soumettre à d'autres lois, par exemple d'origine divine ou totalitaire, que les lois étatiques démocratiques). Les désobéissances civiles sont en ce sens an-archiques, c'est-à-dire sans fondements ontologiquement supérieurs. Ce sont des actes de création, destinés à nous interroger sur la légitimité, la validité des régimes politiques qu'ils contestent, à questionner des lois

particulières. La désobéissance civile n'est pas l'expression d'un droit naturel qui autoriserait un individu à enfreindre la volonté majoritaire, mais un acte d'auto-institution démocratique mettant en cause des institutions étatiques qui apparaissent comme faussement naturelles : les droits « naturels » sont toujours des créations politiques. Les nouveaux désobéissants visent à l'instauration d'un rapport autonome entre les citoyens et leurs lois. Revendiquant un pouvoir instituant, ils mettent ainsi en cause des pouvoirs institués. Ils refusent tout autant l'obéissance servile que le culte de l'anti-obéissance.

Ces considérations amènent l'auteur à un éclairage nouveau sur la démocratie, régime politique qui a besoin d'institutions mais qui doit accepter leur adaptation. La loi est une relation sociale indispensable, mais adaptable et non simplement « commandement-obéissance ». C'est dans cette frange de l'adaptation que se situe la *désobéissance civile*, qu'elle acquiert sa légitimité. Parce que « civile » au sens de la civilité inter-humaine, cette désobéissance se veut une *alternative non-violente* désignant les mutations nécessaires dans une démocratie en marche vers plus de justice. Par ailleurs, la non-violence n'est plus confinée au domaine du moralisme. Elle est un attribut d'une action politique permettant la résolution des conflits inévitables dans tout système en évolution, à partir du signal envoyé par les lanceurs d'alerte que sont les désobéissants civils.

Dans la troisième et dernière partie « *Politique de la civilité* » l'auteur développe une philosophie du rapport à autrui qui définit, de manière nouvelle, la civilité comme une action politique spécifiquement non-violente. Acceptation qui donne une force supérieure au substantif « *désobéissance* » quand il est associé à l'attribut « civile ». Dans de longs développements sur l'espace d'action politique qui se situe entre la paix et la guerre, l'auteur montre que la non-violence, force politique active de *lutte contre la violence*, doit être distinguée du « pacifisme libéral » (encadrement des divers modes de contestation), qui n'est qu'un *refus de la violence*. Ce « pacifisme », quand il est institutionnel, domestique les velléités désobéissantes en opérant un rétrécissement « sécuritaire » du conflit démocratique, qui se trouve de ce fait nié dans ses possibilités d'ouverture vers plus de justice. Dans la conflictualité non-violente, extra-légale, par contre, l'adversaire politique n'est pas un ennemi à détruire, mais un opposant toujours respectable avec lequel on entre en lutte pour les idées sur lesquelles il s'appuie, non pour ce qu'il est.

Dans ce champ complexe et subtil de l'action politique, les nouveaux désobéissants civils apparaissent donc comme pleinement investis d'une citoyenneté qu'ils tentent de faire progresser, au risque d'être soumis comme c'est souvent le cas à la violence de l'institution qu'ils mettent courageusement en critique.

Note du rédacteur de la fiche (Alain Mailfert) : Ouvrage à recommander pour comprendre la légitimation citoyenne du mouvement de désobéissance civile, ainsi que la teneur réelle, telle que promue par les « grands ancêtres » de la non-violence (Gandhi, Mandela...) de l'alternative non-violente comme option politique et non seulement morale.